



# CFA ESS-RH



C'est lors de ton rdv avec notre pôle handicap que seront étudiés ta situation et les aménagements éventuels dont tu pourras disposer.

Afin de bénéficier du dispositif d'accompagnement, nous t'invitons à te munir de ce document officiel attestant de ta situation.

A titre indicatif, voici la liste des différents organismes qui peuvent délivrer ce document:

- la **MDPH** (Maison Départementale des Personnes Handicapées) peut vous délivrer la reconnaissance **RQTH** ou **PPS**.

*RQTH: la Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (aides spécifiques et tiers temps)*

*PPS: le Projet Personnalisé de Scolarisation (aménagement spécifiques)*

- la **CDAPH** (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées) délivre l'**AAH** et l'**AAEH**.

*AAH: Allocation aux Adultes Handicapés (aide financière permettant de bénéficier d'une ressource minimum)*

*AAEH: Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé (enfant de moins de 20 ans, aide versée aux parents)*

- La **CPAM** peut également vous délivrer une attestation d'**ALD** (Affectation Longue Durée)

## L'APPRENANT EN SITUATION DE HANDICAP

### NOTRE DISPOSITIF D'ACCUEIL DES APPRENANTS EN SITUATION DE HANDICAP

#### "Qui m'accompagne dans mon parcours de formation?"

"Ton référent local travaille de concert avec le **référént Handicap du CFA, Nathalie MOREAU**.

La mission de Nathalie est de **veiller à la prise en compte de l'accueil des apprenants en situation de handicap**, par l'ensemble des acteurs du CFA: administration, pédagogie, formateurs, tuteurs... Elle veille à ton accompagnement dans un souci d'équité"

#### "Quand évoquer mon handicap?"

"Dès que possible et ce afin de bénéficier de tous les aménagements prévus pour toi: **au moment de l'entretien préalable, sur ta fiche de liaison, ou lors de ta rentrée**. Mais plus tôt le CFA sera informé de ton statut, plus vite le dispositif pourra être mis en place"

#### "Comment se présente le dispositif?"

" C'est au moment de l'entretien que seront évalués tes besoins. A titre d'exemples, il peut s'agir de la **mise en place d'un tiers temps, de cours en distanciel synchrone, de soutien pédagogique individuel...**

Nathalie restera à ton écoute tout au long de ton parcours et pourra t'orienter vers d'autres structures d'accompagnement, d'autres formats de prise en charge.

**Vos échanges seront confidentiels** et aucune information ne sera transmise sans ton accord"

### APPRENTISSAGE ET HANDICAP

ESS-RH met à disposition des apprentis en situation de handicap un **accompagnement spécifique** tout au long de la formation:

- Information sur les métiers, les formations proposées... Nathalie t'aide dans la **définition de ton projet professionnel** et t'oriente vers les partenaires adaptés le cas échéant.

- **Echanges avec l'employeur et les partenaires** impliqués tout au long du parcours en apprentissage

- **Parcours de formation adapté** qui prend en compte ta situation individuelle:

o supports de cours adaptés à ton handicap (taille des caractères, police dyslexique...)

o environnement (éclairage, rampes d'accès...)

o soutien pédagogique (tuteur dédié)

- Aménagement des **conditions de passage de l'examen**

### ACCESSIBILITE

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Nous veillons également à ce que tu puisses bénéficier du même accès aux ressources matérielles et pédagogiques que tout apprenti.

### NOS PARTENAIRES HANDICAP

CAP EMPLOI

AGEFIPH (Ressource Handicap Formation)



## TA RÉFÉRENTE HANDICAP

Nathalie MOREAU  
handicap@ess-rh.fr

www.ess-rh.fr